

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Recueil spécial 28 juin 2019

SOMMAIRE

PREFECTURE DES PYRENEES ORIENTALES

CABINET

BRECI

. Arrêté PREF/CAB/BRECI/2019175-0001 du 24 juin 2019 portant attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL

. Arrêté PREF/SG/SCTPP/2019176-0001 du 28 juin 2019 modifiant l'arrêté du 22 octobre 2018 portant délégation de signature aux fonctionnaires de la direction interdépartementale de la police aux frontières de Perpignan



PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Préfecture

Cabinet du Préfet

Bureau de la Représentation de l'État et de la Communication Interministérielle

Dossier suivi par : Marion CARBONNET Martine KHERAB

■: 04.68.51.65.41 ou 42

□: 04.89.12.29.18

mail: pref-communication@

pyrenees-orientales.gouv.fr

Arrêté préfectoral n° PREF/CABINET/BRECI/2019175-0001 du 24 juin 2019 portant attribution de la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale

Le Préfet des Pyrénées-Orientales, Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le décret n° 87-594 du 22 juillet 1987, portant création de la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale ;

VU le décret n° 88-309 du 28 mars 1988, relatif à la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale ;

VU le décret n° 2005-48 du 25 janvier 2005, relatif à la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale ;

VU la circulaire NOR/INT/00103C du 6 décembre 2006 de M. le Ministre d'État, Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire ;

VU la circulaire NOR/IOC/16691C du 15 juillet 2009 de M. le Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités Territoriales ;

A l'occasion de la promotion du 14 juillet 2019;

Sur proposition de Madame la sous-préfète, directrice de cabinet ;

ARRETE

<u>Article 1</u>: Les Médailles d'honneur Régionales, Départementales et Communales sont décernées aux titulaires de mandats électifs dont les noms suivent :

- MÉDAILLE OR :

- Monsieur Henri GEORGES, Conseiller municipal de la commune de BOURG-MADAME
- Monsieur Bernard DUPONT, Maire de la commune de CANET-EN-ROUSSILLON

- MÉDAILLE VERMEIL:

- Monsieur Antoine SANCHEZ, Adjoint au Maire d'ESPIRA DE L'AGLY
- · Monsieur Jean-Louis RAYNAUD, Maire de FENOUILLET;
- · Monsieur André JOSSE, Maire de la commune de RIGARDA
- Monsieur Georges ARMENGOL, Maire de la commune de SAILLAGOUSE
- · Madame Annie FALIU, Adjointe au Maire de TROUILLAS
- Monsieur Charles DURAND, Conseiller municipal de la commune de SAINTE-MARIE-LA MER
- Madame Sabine DURAND PORTUS, Adjointe au maire de SAINTE-MARIE-LA MER
- Monsieur Albert SANGUIGNOL, Adjoint au maire de SAINTE-MARIE-LA MER

- MÉDAILLE ARGENT

- Monsieur Serge SOUBIELLE, Maire de la commune de BAGES
- Madame Marie CABRERA, Première adjointe au maire de BAGES
- · Madame Marie-Hélène GUEROULT-MUNOZ, Deuxième adjointe au maire de BAGES
- · Monsieur Gérard BIGOURDAN, Troisième adjoint au maire de BAGES
- Monsieur Jean-Louis MARTY, Conseiller municipal de la commune de BOURG-MADAME
- Monsieur Pierre MERICO, Adjoint au Maire de CANET-EN-ROUSSILLON
- Monsieur Jean SERRE, Adjoint au Maire de CANET-EN-ROUSSILLON
- Madame Catherine WANSCHOOR, Adjointe au Maire de CANET-EN-ROUSSILLON
- Monsieur Philippe FOURCADE, Maie d'ESPIRA DE L'AGLY
- Madame Christiane MONIER, Adjoint au Maire d'ESPIRA DE L'AGLY
- Monsieur Jean-Marc MONSERRAT, Maire de la commune de VALMANYA

Article 2 : Les Médailles d'honneur Régionales, Départementales et Communales sont décernées aux fonctionnaires et agents des collectivités locales dont les noms apparaissent dans les annexes suivantes :

- MÉDAILLE OR : Annexe n°1
- MÉDAILLE VERMEIL : Annexe n°2
- MÉDAILLE ARGENT : Annexe n°3

Article 3 : Madame la sous-préfète, directrice de cabinet, est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Perpignan, le 24 juin 2019

Philippe CHOPIN

Annexe n°1 Arrêté portant attribution de la Médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

(2	17	
		2	
	¢	3	
•	:	3	,
•		+	
•		3	
	2	5	
	í	ن	
	0	2	
	Court		

COLLECTIVITÉ	de la ville de PARIS	de la mairie de VINCA	de la mairie de CHAMPIGNY-SUR-MARNE	de la maison départementale des solidarités du département de SEINE-ET-M/	de la mairie de BAGES	du Conseil Régional Occitanie	du Conseil Régional Occitanie	du Conseil Régional Occitanie	du Conseil Régional Occitanie	de la mairie de SAINT-CYPRIEN	de la mairie de SAINT-CYPRIEN	de la mairie de SAINT-CYPRIEN
GRADE	Agente technique des écoles de 1ère classe	Adjoint technique territorial principal de 1 ère classe	Technicien principal 1ère classe	Directeur	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	Adjoint technique principal 2ème classe des établissements d'enseignement	Adjoint technique principal 2ème classe des établissements d'enseignement	Technicien territorial	Technicien territorial	Adjoint technique principal de 2ème classe	Agent de maîtrise principal	Agent de maîtrise principal
MOM	BEN AYOUN	PORTA	FAVIER	MENIS	LESNE	BISSIRIER	DUBUC	FOUIN	SANCHEZ	BERTO	PIQUE	SEILLES
PRÉNOM	Joëlle	Claude	Yannick	Marie-Claude	Christine	Michel	Régine	Jean-Luc	Jean-Claude	Jean-Claude	Jean-Paul	Jacques
CIVILITÉ PRÉNOM	1 Madame	2 Monsieur	3 Monsieur	4 Madame	5 Madame	6 Monsieur	7 Madame	8 Monsieur	9 Monsieur	10 Monsieur	11 Monsieur	12 Monsieur

CIVILITÉ	CIVILITÉ PRÉNOM	MOM	GRADE	COLLECTIVITÉ
1 Monsieur	Guy	MORAGUEZ	Agent de maîtrise	de la Mairie de FONT-ROMEU-ODEILLO-VIA
2 Monsieur	Christophe	PERRIN	Technicien supérieur	de la Mairie de FONT-ROMEU-ODEILLO-VIA
3 Monsieur	Joseph	MONTESSINO	Rédacteur principal de 1ère classe	de la Mairie de VINCA
4 Monsieur	Raymond	RUIZ	Agent de maîtrise principal	de la Mairie de VINCA
5 Madame	Nicole	COMES	Adjoint technique principal de 1ère classe	de la Mairie de SAILLAGOUSE
6 Madame	Anne-Marie	BOHER	Directrice générale des services	de la Mairie de BAGES
7 Madame	Françoise	FERRER	Rédacteur territorial	de la Mairie de BAGES
8 Monsieur	Gilles	LLEONCI	Rédacteur territorial	de la Mairie de BAGES
9 Madame	Anne-Marie	MARANGES	Attaché	de la Mairie de SAINTE-LEOCADIE
10 Monsieur	Patrice	DUTROIS	Ingénieur principal	de la Mairie d'ILLE-SUR-TET
11 Monsieur	Christian	BOUCHE	Ingénieur	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON
12 Monsieur	Jean-Claude	MIRALLES	Agent de maîtrise principal	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON
13 Monsieur	Eric	PLA	Agent de maîtrise principal	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON
14 Madame	Isabelle	VILLAROS	Rédacteur principal de 1ère classe	de la Mairie de LE SOLER
15 Monsieur	Charles	PUJOL	Adjoint technique territorial	de la Mairie de BOURG-MADAME
16 Madame	Marie-Anne	IOOL	Adjoint technique territorial principal 2ème classe	de la Mairie de BOURG-MADAME
17 Monsieur	Patrick	MIGNOTTE	Adjoint technique principal 1ère classe des établissements d'enseignement	du Conseil Régional OCCITANIE
18 Madame	Chantal	SALAS	Adjoint technique principal 1ère classe des établissements d'enseignement	du Conseil Régional OCCITANIE
19 Madame	Nathalie	ROUFFIA	Adjoint administratif territorial	à l'OPH PERPIGNAN MEDITERRANEE
20 Monsieur	Didier	PUIG	Brigadier chef principal de police municipale	de la commune de SAINT-CYPRIEN
21 Monsieur	Philippe	RAMOND	Attaché hors classe	de la commune de SAINT-CYPRIEN
22 Monsieur	Amand	TRIPLET	Administrateur hors classe	de la commune de SAINT-CYPRIEN
23 Madame	Valérie	CACCHIOLI-REBAUD	Puéricultrice de classe supérieure	de la commune de SALEILLES
24 Madame	Cécile	CEILLES	Rédacteur principal de 1ère classe	de la commune de SAINT-CYPRIEN – régie du port
25 Monsieur	Jean-Louis	CHAVERNAC	Adjoint technique principal 2ème classe	de la commune de SAINT-CYPRIEN - régie du port
26 Madame	Marie-Hélène	OLIBO	Responsable services administratifs	de la commune de SAINT-CYPRIEN - régie du port
27 Monsieur	Serge	PALLARES	Directeur du port	de la commune de SAINT-CYPRIEN - régie du port
28 Monsieur	Serge	RICART	Technicien	de la commune de SAINT-CYPRIEN – régie du port
29 Madame	Nathalie	GARCIA CARDONA	ATSEM principal de 1ère classe	de la commune de SAINTE-MARIE LA MER

Page 1

et Communale	COLLECTIVITÉ	de la Mairie de VINCA	de la Mairie de VINCA	de la Mairie de SAII I AGOITSE	de la Comminanté de Commines PVRENEES-CERDAGNE	de la Comminanté de Commines DVR ENEES, CESTA GNE	de la Comminguité de Commines SUD ROUSSULON	do la Communicación Communes CID DOITORI I ONI	de la Communaute de Communes SOLD ROUSSILLOIN	de la Communaute de Communes SUD ROUSSILLON	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON	de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON		de la Communauté de Communes SUD ROUSSILLON	du Conseil Régional Occitanie	à l'OPH PERPIGNAN MEDITERRANEE	de la commune de SAINT-CYPRIEN	de la commune de SAINT-CYPRIEN	de la commune de SAINT-CYPRIEN	de la commune de SAINT-CYPRIEN	de la commune de SAINT-CYPRIEN	de la commune de SAINT-CYPRIEN	de la commune de SAINT-CYPRIEN																
Annexe n°3 Arrêté portant attribution de la Médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale	CDANG	A though a minoing	Adjoint technique territoriel principal de Jàme classe	Adjoint echnique territorial principal de Zemo ciasso	Adjoint administratif principal de 1ère classe	Distractive principal libra along	A cont do moîtrice principal	Agent de maintse principal	Technicien principal Tere classe	Technicien principal Tère classe	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	Technicien principal 2ème classe	Agent de maîtrise	Adjoint technique principal 2ème classe	Adjoint administratif principal de 1ère classe	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	Adjoint technique principal 2ème classe	Agent de maîtrise principal	Directeur général des services techniques des communes de 40 à 80 000 hab.	Agent de maîtrise principal	Adjoint technique principal 2ème classe des établissements d'enseignement	Adjoint technique principal 1ère classe des établissements d'enseignement	Adjoint technique principal 2ème classe des établissements d'enseignement	Adjoint technique principal 2ème classe des établissements d'enseignement	Adjoint technique principal 1ère classe des établissements d'enseignement	Adjoint technique territorial principal 1ère classe	Agent de maîtrise	Ingénieur	Technicien principal de 2ème classe	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	Sage femme de classe normale	Agent de maîtrise	Attaché principal													
IENTALES	MON	TI A CONTIE	DENTA PRITIETA	MAIE	ATTREPTIN	VANE	APCITES	ANGILES	BOUSQUET	CASENOVE	CESCHIA	CHENAUD	COSTASEQUE	ERRE	FERNANDEZ	GARCIA	GIBERT	GODAIL	HERNANDEZ	LE PAVEC	MONIE	ORTEGA	PAVY	PELOZUELO	PEREZ	PONS	POURÉ	REINHART	ROBERT	SALLES	SAQUE	TIXADOR	VAN DAMME	VIDAL	DEROME	LAURET	LEOTARD	MANZI	SANS	CRISTOL	BUCHER	CASTILLO	DELMAII	GII.	GRANCIER	GUE		
RÉNÉES-OR	Proposition	FREITOIN	rançois	Mani	Magail	Camerine	Fullippe	Kaymond	Jean-Marie	Philippe	Stéphane	Laurent	Pascal	Nathalie	Fabien	Christine	Olivier	Pierre	Salvador	Christophe	André	José	Christophe	Thierry	Patrick	Roland	Stéphane	Marius	Philippe	Michel	Jean-François	Hervé	Eric	Joël	Jeanne-Marie	Jérôme	Jacques	Norbert	Norbert	Christophe	Romain	Tosenh	Alexandre	Anharassy	Francoise	Patrice	Marie-Noëlle	
PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES	cum imé	CIVILLIE	I Monsieur	2 Monsieur	2 Madame	4 Madame) Monsieur	inalgulariem.	7 Monsieur	8 Monsieur	9 Monsieur	10 Monsieur	11 Monsieur	12 Madame	13 Monsieur	14 Madame	15 Monsieur	16 Monsieur	17 Monsieur	18 Monsieur	19 Monsieur	20 Monsieur	21 Monsieur	22 Monsieur	23 Monsieur	24 Monsieur	25 Monsieur	26 Monsieur	27 Monsieur	28 Monsieur	29 Monsieur	30 Monsieur	31 Monsieur	32 Monsieur	33 Madame	34 Monsieur	35 Monsieur	36 Monsieur	37 Monsieur	38 Monsieur	39 Monsierr	40 Monsieur	41 Monsieur	42 Madame	42 Madame	44 Monsieur	45 Madame	

de la commune de SAINT-CYPRIEN – régie du port de la commune de SAINT-CYPRIEN – régie du port de la commune de SAINT-CYPRIEN - régie du port de la commune de SAINT-CYPRIEN - régie du port

de la commune de SAINTE-MARIE LA MER

de la commune de MONTESCOT

Rédacteur principal lère classe Adjoint d'animation principal de 2ème classe

Adjoint administratif principal 2ème classe Adjoint technique principal 2ème classe

Secrétaire 2ème échelon Secrétaire 2ème échelon

ROBIN-BENEZET FORTO-CABALL

Sandra

54 Madame 55 Madame 56 Madame

FIGUERES

BADOSA

Jean-Claude Christophe Sébastien Catherine Christelle Christine

BANET BARRE OLIBO

ROS TREBAOL

CASSARA

Rémy

57 Madame 58 Monsieur

Agent de maîtrise principal

Ingénieur principal Adjoint technique

de la commune de SAINT-CYPRIEN - régie du port

de la commune d'ESPIRA DE L'AGLY

de la commune de SALEILLES

de la commune de SAINT-CYPRIEN de la commune de SAINT-CYPRIEN de la commune de SAINT-CYPRIEN de la commune de SAINT-CYPRIEN

Arrêté portant attribution de la Médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale

Annexe n°3

Adjoint technique territorial principal de 2eme classe Éducateur territorial des APS principal de 1ère classe

MUNUERA

MACRÉ

Frédéric Sylvain Coralie

46 Monsieur 47 Monsieur 48 Monsieur 50 Madame

Michel

49 Monsieur 51 Monsieur 52 Monsieur 53 Monsieur

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Brigadier chef principal de police municipale Brigadier chef principal de police municipale

		I	В
	į	t	5
	1	Ō	Ċ
1	٢	1	i

	9	1	
Ċ		>	
(1	
	t	3	
:	-	3	
•	7	۲,	
,	<	t	
•		3	
	2	3	
•	ŧ	3	
	Jen man	TOT	



PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

PRÉFECTURE

Secrétariat général

Service de la coordination des politiques publiques

et de l'appui territorial

Dossier suivi par : B. Morand

Tél: 04.68.51.67.71

Perpignan, le 28 juin 2019

ARRÊTÉ n° PREF/SCPPAT/2019179-0001

modifiant l'arrêté préfectoral PREF-COOR n° 2018295-002 du 22 octobre 2018 portant délégation de signature aux fonctionnaires de la direction interdépartementale de la police aux frontières de Perpignan

Le préfet des Pyrénées-Orientales, Chevalier de la Légion d'honneur, Chevalier de l'ordre national du Mérite,

- VU le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, articles L. 531-1 et suivants, R. 531-1 et suivants;
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- VU le décret du 9 mai 2018 nommant M. Philippe CHOPIN, préfet des Pyrénées-Orientales;
- VU l'arrêté ministériel du 10 septembre 2018 nommant M. Hervé CAZAUX, commissaire de police, directeur interdépartemental de la police aux frontières de Perpignan;
- VU l'arrêté préfectoral PREF-COOR n° 2018295-002 du 22 octobre 2018 portant délégation de signature aux fonctionnaires de la direction interdépartementale de la police aux frontières de Perpignan;
- SUR proposition de M. le secrétaire général de la préfecture,

ARRÊTE

<u>ARTICLE ler</u>: l'article 1 de l'arrêté préfectoral susvisé du 22 octobre 2018 portant délégation de signature aux fonctionnaires de la direction départementale de la Police aux Frontières de Perpignan est modifié ainsi qu'il suit :

« ARTICLE 1er: délégation est donnée à Mmes et MM. :

PRÉNOM	NOM	GRADE	SERVICE EMPLOI	POSTE
Hervé	CAZAUX	commissaire de police	DIDPAF	directeur interdépartemental
Stéphane	GOUX	commandant divisionnaire fonctionnel	DIDPAF	adjoint au directeur interdépartemental

PRÉNOM	NOM	GRADE	SERVICE EMPLOI	POSTE
Thierry	LEFEBVRE	commandant divisionnaire fonctionnel	SPAFT PERPIGNAN	chef SPAFT Perpignan
Aude	BALANCE	commandant divisionnaire fonctionnel	SPAFT LE PERTHUS	chef SPAFT Le Perthus
Stéphanie	RIVART	commandant de police	CRA	chef du CRA
Philippe	BADIE	commandant de police	DIDPAF	chef SPAFT Port-la-Nouvelle
Yannick	GARDEN	capitaine de police	DIDPAF	chef état-major
Xavier	MONTARIOL	commandant de police	DIDPAF	chef BMR
Stéphane	SORCI	capitaine de police	SPAFT LE PERTHUS	adjoint chef SPAFT Le Perthus
Valérie	JANSSENS	capitaine de police	SPAFT LE PERTHUS	chef S.G. SPAFT Le Perthus
Laurent	ВОҮЕТ	capitaine de police	SPAFT PERPIGNAN	adjoint chef SPAFT PERPIGNAN
Olivier	LUCAS	capitaine de police	SPAFT PERPIGNAN	chef S.G. SPAFT PERPIGNAN
Hervé	JAMBU	capitaine de police	DIDPAF	chef du CCLJ
Arnaud	DORIS	capitaine de police	DIDPAF	adjoint chef du CCLJ

à l'effet de signer les décisions de remise d'un étranger, qui a pénétré ou séjourné irrégulièrement en France, aux autorités compétentes de l'État membre de l'Union européenne qui l'a admis à entrer ou à séjourner sur son territoire ou dont il provient directement ».

ARTICLE 2: M. le secrétaire général de la préfecture, Mme la directrice de cabinet et M. le directeur interdépartemental de la police aux frontières de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le préfet,

Philippe CHOPIN